

Agriculture : le gouvernement annonce la création de 40 millions de m³ de retenues d'eau d'ici 2017

Dossier de rédaction de H2o
December 2011

Les ministres de l'Écologie et de l'Agriculture ont présenté devant le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement le plan quinquennal de gestion de l'eau en agriculture. "Dans la perspective du changement climatique, qui se traduira par un accroissement des besoins en eau des plantes et une tension plus forte sur les ressources, il importe de sécuriser l'irrigation pour assurer la pérennité de l'activité agricole et de réduire la pression sur la ressource en eau pour conserver voire restaurer l'équilibre biologique des milieux aquatiques", précise le communiqué de presse.

Conformément à l'annonce de Nicolas Sarkozy lors d'un déplacement en Poitou-Charente en juin 2011, le plan prévoit la création de retenues d'eau, "dès lors qu'elles ne conduisent pas à une remise en cause des objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau".

Le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), présenté en juin, encourageait déjà la création de retenues collinaires. Une idée contestée par les associations environnementales. Au cours du premier trimestre 2012, des modifications législatives et réglementaires seront publiées afin de favoriser l'émergence et la réalisation de projets de retenues. Ces projets devraient pouvoir prétendre à des aides financières de l'Union Européenne et des agences de l'eau, à hauteur respectivement de 15 et 75 millions d'euros. Le gouvernement vise la création, dans les cinq ans, d'une capacité de stockage supplémentaire de l'ordre de 40 millions de mètres cubes.

En outre, un effort devra être réalisé par les agriculteurs pour réduire les volumes d'eau prélevés sur 14 000 hectares, en implantant des cultures plus économes en eau (soja par exemple pour développer la production de protéines végétales, à la place du maïs). 27 millions d'euros d'aides européennes seront mobilisés, via le programme européen de développement rural. Un appel à projet sera lancé auprès d'opérateurs économiques pour mettre en œuvre ces mesures.

Environnement France